

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique

Unité de Gestion du Projet

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest

(WARDIP-Guinée)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

**RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES SOCIALES POUR LE PROJET REGIONAL
D'INTEGRATION NUMERIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST (WARDIP-GUINEE)**

Date de début : 04 / Juillet / 2022 ; Date limite : 25 / Juillet / 2022

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) dans le cadre du Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Spécialiste en Sauvegardes Sociales au compte du Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP – Guinée)**.
2. L'objectif de développement du programme est d'accroître l'accès aux services haut débit et numériques grâce au développement et à l'intégration des marchés numériques dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il permettra ainsi au Gouvernement de créer des infrastructures pour le développement du numérique, garantir un accès au haut débit à tous pour accélérer la réalisation des objectifs nationaux et internationaux de développement. Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées au tour de ses composantes.
Pour atteindre son objectif, le Projet est structuré autour des quatre (4) composantes ci-dessous :

❖ **Composante 1 : Développement et intégration du marché de la connectivité**

Cette composante soutient les réformes visant à réduire les obstacles liés à la fourniture de services de télécommunications transfrontaliers par le biais de marchés ouverts ainsi qu'au déploiement d'infrastructures de connectivité à large bande dans le cadre d'une approche MFD. Cette composante vise à favoriser la concurrence dans le secteur des télécommunications, la baisse des coûts d'accès à internet, etc.

❖ **Composante 2 : Développement et intégration du marché des données**

Cette composante permet l'échange, le stockage et le traitement sécurisés des données à travers les frontières pour soutenir le déploiement régional et l'accès aux services, à l'innovation et à l'infrastructure basée sur les données par la réduction des restrictions régionales sur la libre circulation des données et l'augmentation des investissements dans ce domaine. Un marché des données plus intégré en Afrique de l'Ouest pourrait stimuler l'innovation et améliorer l'analyse des données, ce qui se traduirait par des avantages économiques et sociaux importants et des gains d'efficacité dans pratiquement tous les secteurs. Conformément aux objectifs régionaux, cette composante pourrait éventuellement inclure un soutien aux objectifs nationaux qui seraient essentiels pour tracer la voie de l'intégration.

❖ **Composante 3 : Développement et intégration du marché en ligne**

Cette composante soutient le développement et l'intégration du marché en ligne, ce qui créera un environnement propice à la fourniture et à l'accès transfrontaliers de biens ou de services numériques. Cette composante aiderait les gouvernements, les entreprises et les citoyens des pays participants à accéder et à fournir des services privés et publics en ligne, ainsi qu'à effectuer des achats en ligne de manière transparente à partir de n'importe où dans la région.

❖ **Composante 4 « Gestion du projet »**

Elle porte sur la mise en place d'une unité d'exécution du projet, qui sera responsable de la mise en œuvre de toutes les activités.

❖ **Composante 5. « Composante d'intervention d'urgence contingente CERC. »**

En reconnaissance de la vulnérabilité actuelle de la région et des pays aux chocs, une composante d'intervention d'urgence contingente (CERC) est ajoutée à la structure du projet pour fournir un soutien aux pays participants pour répondre rapidement aux crises et aux urgences, y compris les catastrophes climatiques et naturelles et les urgences de santé publique. Elle aura une valeur initiale nulle mais pourra être financée pendant la mise en œuvre du projet pour permettre une réponse agile aux événements émergents, avec des fonds redirigés depuis d'autres composantes. L'inclusion du CERC au stade de la préparation,

bien qu'avec un financement nul, offre la flexibilité nécessaire pour répondre à une urgence imminente ou réelle (telle que la COVID-19). Les dépenses de réponse à la crise pourraient couvrir, par exemple, la facilitation des paiements d'urgence aux groupes vulnérables de la population en utilisant l'argent mobile ; assurer la continuité des activités des fonctions gouvernementales essentielles, lorsque les fonctionnaires sont tenus de continuer à travailler à domicile ; ou le soutien aux MTPE, en particulier les plus touchées, pour résoudre leurs problèmes de liquidité immédiats, réduire les licenciements et éviter les faillites. Le CERC n'est pas censé financer des travaux de génie civil pouvant induire des risques et/ou des impacts environnementaux et sociaux négatifs.

- **NATURE ET ETENDUE DES TACHES**

- Le Spécialiste en sauvegardes sociales est placé sous l'autorité directe du Coordinateur du Projet, plus précisément sans que ceci soit limitatif, il exécutera les tâches suivantes :
- Élaborer en proche collaboration avec le Spécialiste en Sauvegardes Environnementales, les Termes de Référence des études d'Évaluation d'Impacts Environnemental et Social (EIES)/Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) incluant les PARs (production et distribution), et les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
- Veiller à aligner le plan social avec le contexte local dans la mise en œuvre du PUE afin de renforcer et consolider la promotion du développement durable dans la zone d'intervention du projet ;
- S'assurer que la conception, l'exécution et le suivi des activités du projet respectent et suivent les normes et règles environnementales et sociales de la Guinée et de la Banque mondiale ;
- Identifier l'ensemble des risques potentiels sur le plan social et préconiser des mesures d'élimination, d'atténuation et de compensation ; au regard des interventions envisagées dans le cadre du projet ;
- Définir les dispositions institutionnelles de suivi et de surveillance à prendre avant, pendant et après la mise en œuvre du PUE et la réalisation des activités pour éviter ou atténuer les impacts sociaux ;
- Formuler des recommandations pour le suivi et l'évaluation du plan environnemental et social, ainsi que pour les étapes suivantes, y compris le financement à long terme afin de garantir la durabilité du plan ;
- Déterminer les besoins des parties prenantes en matière de renforcement des capacités et de ressources au niveau national dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre du projet ;
- Organiser et participer au recrutement des consultants pour la réalisation des études générales et spécifiques de cadre, d'impact environnemental et social ainsi que les Plans de Gestion Environnementale et Sociale selon les normes de la Banque Mondiale et de la Guinée ;
- Coordonner les activités de consultations publiques en matière environnementale et sociale pour la prise en compte effective des points de vue des parties prenantes dans le cadre de la mise en œuvre des différents Projets
- Appuyer les spécialistes de passation de marchés à s'assurer que les documents de passation de marchés, y compris les appels d'offres, incorporent entièrement les aspects sociaux, ainsi que les mesures de suivi et d'atténuation des impacts telles que définies dans les études de conception, faisabilité, coût et délais ;
- Examiner et valider les EIES et PARs tout en veillant à leur mise en œuvre conformément aux exigences nationales et aux directives de la Banque Mondiale ;
- Veiller à la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales, notamment les PGES, relatifs aux projets pour s'assurer de leur conformité aux exigences nationales et aux directives de la Banque mondiale;
- Veiller à la mise en place effective et au suivi d'un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes, du Plan de Gestion de la Main d'œuvre et Mécanisme de Gestion des Plaintes en lien avec les activités du projet ;
- Servir d'interlocuteur principal entre les parties affectées et la Coordination du Projet sur les questions d'impacts sociaux ;
- Effectuer des visites régulières sur le terrain dans le cadre de la mise en œuvre des PGES et des PARs
- Évaluer toutes les questions pertinentes, et si nécessaire, s'appuyer sur la politique et les meilleures pratiques en la matière pour envisager un plan de mesures correctives.
- Analyser les recommandations des entités d'exécution ou prestataires pour la réception finale des travaux ou des services et pour la cessation d'un contrat afin de s'assurer que tous les travaux sont menés à bien dans la totale conformité avec les règles de sauvegardes environnementales et sociales et les Plans de Gestion Environnementale et Sociale.
- En concertation avec les services techniques en développement social, le/la Spécialiste en sauvegardes sociales, s'assurera de :
- Coordonner et suivre les actions de mise en place des comités d'environnement au niveau des zones d'intervention du projet tout en clarifiant les rôles et les fonctions, en particulier pour ce qui concerne la problématique du règlement des plaintes et les demandes des habitants ;
- Etablir un programme de sensibilisation des différentes parties prenantes au projet notamment avec les acteurs locaux tels que les Municipalités, les Conseils régionaux, les missions de contrôles ainsi que les populations des zones d'intervention, en mettant l'accent sur les avantages environnementaux des meilleures pratiques de gestion de l'environnement ;
- Appuyer, en collaboration avec le responsable de Suivi-Evaluation, la collecte et le rapportage des données sur les indicateurs de performance sociale, en s'assurant de leur qualité, et contribuer à l'élaboration et à la révision périodique des Plans de Suivi-Evaluation ;
- Veiller à l'applicabilité des recommandations issues des missions de supervision de la Banque Mondiale

- En termes de rapportage, le/la Spécialiste en sauvegardes sociales produira un rapport trimestriel d'activités qui synthétisera les informations issues des rapports spécifiques d'exécution des missions de terrain relatifs à son domaine de compétence pour l'ensemble des activités du projet.
- Quatre rapports trimestriels sont attendus, le dernier servant de rapport annuel synthétisant toutes les activités des trimestres passés, y compris celles du dernier trimestre. Il fournira des renseignements nécessaires sur les indicateurs mesurables du point de vue social pour nourrir le rapport de Suivi-Evaluation du projet.

3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Pour mener à bien cette mission, le/la Spécialiste en sauvegardes sociales du projet devra avoir les qualifications minimales ci-dessous. Il sera sélectionné sur une base concurrentielle et basé à Conakry avec des déplacements fréquents sur les sites du projet.

- **Diplôme**

Il ou elle devra être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+4ans au moins en Sociologie, Anthropologie, Psychologie, et autres sciences sociales similaires.

- **Années d'expérience**

Au moins cinq (5) ans d'expérience dans la mise en application des politiques en matière de protection sociale en lien avec l'environnement, au sein des projets financés par des Partenaires Technico Financiers, y compris la Banque mondiale.

Des expériences antérieures dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action de réinstallation (PAR), la préparation et la mise en œuvre d'Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES), la préparation et la mise en œuvre de Plans de Gestion Environnementale et Sociale dans les projets financés par la Banque mondiale ou la BAD seront considérées comme un atout.

NB : Les candidatures féminines sont encouragées

- **Qualifications requises**

Le Spécialiste en sauvegardes sociales devra :

Avoir une connaissance suffisante des Normes Environnementales et Sociales de la Banque, des exigences et des procédures nationales et celles des agences de financement (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, etc.) en matière de protection environnementale et sociale ;

Avoir des expériences dans la mise en œuvre des projets financés par des organismes internationaux ;

Être doté de connaissances des lois environnementales et sociales ainsi que de la réglementation Guinéenne ; avoir de l'expérience dans la préparation et le suivi de Plan d'action de réinstallation, Etudes d'Impact Environnemental et Social, Plans de Gestion Environnementale et Sociale ;

Disposer de connaissances en Genre et développement avec pratique sur le terrain ;

Avoir la capacité de travailler avec des équipes et des organisations multidisciplinaires notamment dans un environnement multiculturel ;

Avoir une attitude responsable et flexible et une capacité à exécuter une variété de tâches sous supervision minimale ;

Être capable de travailler sous pression ;

Avoir une bonne connaissance des outils informatiques et applications Microsoft Office, notamment les programmes informatiques suivants : Excel, Word, PowerPoint, E-mail (courrier

4. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

Le contrat aura une durée initiale d'un (1) an renouvelable par reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet. La première année du contrat comporte une période probatoire de six (6) mois.

5. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Un candidat sera sélectionné suivant la méthode de sélection des Consultants individuels en accord avec les procédures définies aux paragraphes 7.32 à 7.38 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition Novembre 2020.

6. Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent soumettre leur dossier et/ou obtenir des informations supplémentaires, au sujet des Termes de Reference à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

wardipguinee@gmail.com/ssekounamie@gmail.com

Lundi au jeudi de 9h à 16h 00 et le vendredi de 9h à 13h 00.

(+224) 622 47 42 18

7. Le dossier de candidature écrite doit être accompagné des dossiers :

- *Curriculum vitae (CV) daté et signé par le candidat certifié sincère ;*
- *Une lettre de motivation signée du candidat, adressée au coordonnateur ;*
- *Une copie légalisée des différentes attestations de travail ou contrat, formation etc ;*

- *Une Copie légalisée des Diplômes*
 - a. Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.
 - b. Un entretien (ou interview) pourrait être organisé, au besoin, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.
- 8. *Les dossiers de candidature doivent être* déposés à l'adresse ci-dessous par courrier électronique ou en personne au plus tard le **25 Juillet 2022 à 10 heures**.

wardipguinee@gmail.com

ou

Programme d'identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI), Manquepas, Immeuble Elhadj Moriba Yansané, 4ème et 5ème étage Tél. : (+224) 622 47 42 18

Le dossier de candidature doit porter la mention « *Spécialiste en Sauvegardes Sociales* ». » *en objet du courrier*

Conakry, le 04 Juillet 2022



Le coordonnateur
Fodé Youla

!;, , ?./